

Une histoire d'avenir durable

RAPPORT SOMMAIRE DES RÉALISATIONS
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Table des matières

2	Mot de la présidente-directrice générale
3	Énoncé de la politique de développement durable
	Les six principes directeurs de la politique de développement durable de l'APM
4	Nouvelle approche
	Les 10 plus grandes priorités
6	Plan d'action triennal en matière de développement durable
	Les 5 orientations du plan d'action triennal
7	Sommaire des réalisations en développement durable — Année 2017
7	1. Améliorer la qualité de l'air et de l'eau
8	2. Bonifier l'offre de services de l'APM
9	3. Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM
10	4. Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire
11	5. Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires
12	Autres enjeux de développement durable non couverts par le plan
13	Conclusion
14	Principales réalisations des partenaires portuaires en 2017

Nous avançons dans la bonne direction

Mot de la présidente-directrice générale

L'année 2017 a été témoin de la mise en activité ou de la poursuite de nombreux projets d'envergure. Pensons à la mise à niveau du terminal de croisières, au nouveau terminal de conteneurs Viau ou encore au dépôt de l'étude d'impact environnemental pour le projet de terminal à Contrecoeur. Ces grandes œuvres comportent leur volet « développement durable », tout comme les réalisations plus modestes et les opérations quotidiennes de l'organisation.

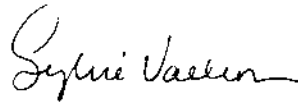
Notre objectif est toujours le même : intégrer les considérations de développement durable dans toutes nos réflexions, nos décisions et nos opérations, à tous les paliers et dans toutes les sphères d'activités. Encore plus, l'Administration portuaire de Montréal (APM) se veut un leader en développement durable, c'est-à-dire que nous avons décidé d'exercer une influence assumée sur nos partenaires d'affaires, nos clients, nos employés et notre communauté en général pour les sensibiliser au développement durable.

Si nous visons l'exemplarité pour nos partenaires, nous avons aussi à cœur d'impliquer tous nos employés. Ainsi, notre comité interne de développement durable, composé de 10 représentants de différentes directions, a recensé en 2017 quelque 77 actions potentielles dont 4 ont été retenues pour une analyse de faisabilité plus détaillée. Ces actions visent

à favoriser le transport collectif et le transport vert ainsi qu'à procéder à des aménagements verts au sein de la collectivité. Déjà en 2017, nous avons procédé à la plantation de 350 arbres à la Cité du Havre et à la section 42 en collaboration avec les organismes à but non lucratif Soverdi et l'Alliance Forêt urbaine. Les autres actions seront déployées en 2018 et 2019.

Au Port de Montréal, les idées ne manquent pas, non plus que la volonté. Tous ensemble, nous avançons dans la bonne direction! Ce rapport en témoigne.

Bonne lecture!



Sylvie Vachon
Présidente-directrice générale
Administration portuaire de Montréal

Énoncé de la politique de développement durable

Le développement durable au cœur de nos activités

« L'Administration portuaire de Montréal s'engage à remplir sa mission en travaillant en permanence à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités grâce à une saine gouvernance.

Notre engagement à déployer des actions cohérentes et pérennes en développement durable est encadré dans une politique dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et l'imputabilité.

Nous avons comme priorité de réduire l'empreinte environnementale de nos activités en consommant de façon responsable et en gérant efficacement notre patrimoine naturel. Nous privilégions des pratiques de travail respectueuses de l'environnement et l'utilisation de technologies visant l'amélioration de la performance environnementale et la réduction des nuisances.

Notre objectif est d'assumer un rôle de leader auprès de nos parties prenantes et dans l'industrie maritime en général pour susciter leur adhésion aux principes de développement durable. Nous désirons contribuer au maintien du patrimoine culturel, favoriser l'éducation reliée aux carrières maritimes et soutenir des projets socio-économiques porteurs dans la communauté.

Au sein de notre organisation, nous voulons offrir un milieu de travail mobilisateur basé sur la collaboration, dans lequel les employés développent leur sens des responsabilités et de l'engagement tout en veillant à garantir la sécurité de nos opérations.

Nous croyons qu'en tissant des relations à long terme, en maintenant un dialogue constructif, en déployant des actions concrètes en développement durable, notre port sera plus performant, sécuritaire, écologique, intégré à la ville et en harmonie avec les communautés et son environnement. »

Les six principes directeurs de la politique de développement durable de l'APM :

- 1. Assurer une gestion responsable de notre organisation**
- 2. Contribuer à la prospérité de la société**
- 3. Offrir un milieu de travail mobilisateur**
- 4. Réduire notre empreinte environnementale**
- 5. Maintenir la sûreté et la sécurité comme valeurs fondamentales de nos opérations**
- 6. Assurer la mission économique du Port de Montréal**

Nouvelle approche

L'APM a complété en 2015 son plan d'action quinquennal en matière de développement durable. Dans un souci d'amélioration continue, elle s'est tournée vers un plan d'action « triennal » pour la période 2016-2018 afin d'accroître son agilité à répondre aux attentes des parties prenantes.

L'APM souhaite s'inspirer des standards internationaux en matière de reddition de compte qu'elle intégrera progressivement à ses rapports annuels en développement durable, notamment les directives de Global Reporting Initiative (GRI), qui aide les organisations à mieux communiquer les impacts de leurs activités sur des enjeux critiques de développement durable. Il s'agit en quelque sorte d'un outil de promotion du changement qui met en lumière les éléments les plus importants pour les organisations et leurs parties prenantes.

C'est dans cette perspective que nous avons mené en 2016 un sondage pour mieux comprendre les enjeux de développement durable jugés les plus importants par les parties prenantes internes et externes.

Cette analyse de pertinence a été réalisée au moyen d'un sondage confidentiel auquel 54 personnes ont participé, dont les membres du comité interne de développement durable, les membres du comité de gestion et inter-directions de l'APM et les membres du comité de bon voisinage. Ce dernier, mis sur pied en 2014 par l'APM, regroupe des parties prenantes des communautés environnantes, des organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et des entreprises privées comme des locataires et des fournisseurs.

Les résultats du sondage nous ont permis d'identifier et de valider les enjeux de développement durable les plus importants pour l'APM et ses parties prenantes.

Les 10 plus grandes priorités selon nos parties prenantes internes et externes sont les suivantes :

Prévention des fuites et déversements

Probité, éthique et intégrité de l'organisation

Santé et sécurité au travail

Pollution de l'eau

Qualité des services

Conformité réglementaire

Connectivité maritime et intermodalité

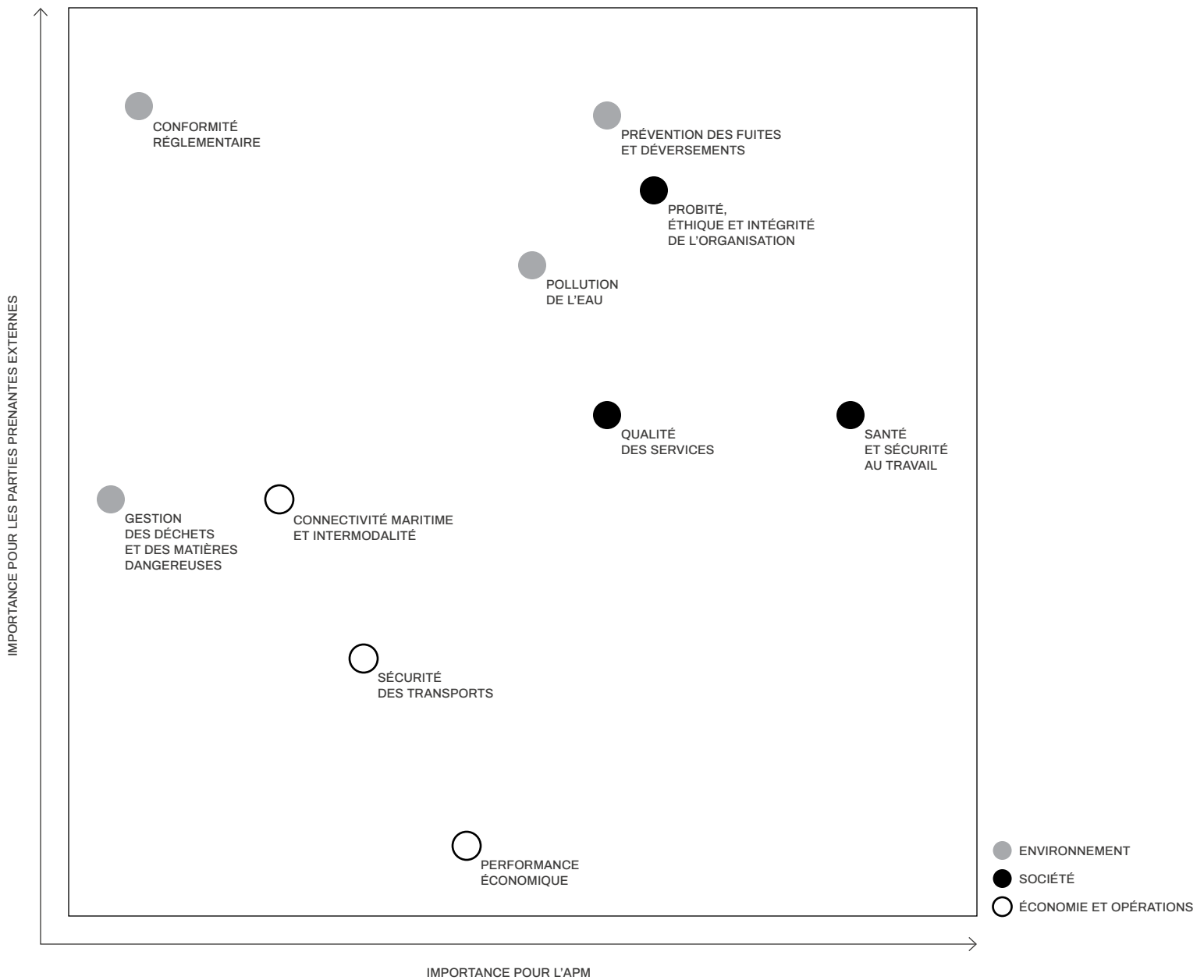
Sécurité des transports

Gestion des déchets et matières dangereuses

Performance économique

Parmi les 31 enjeux en développement durable identifiés, les 10 plus grandes priorités selon nos parties prenantes internes et externes sont les suivantes et sont présentées dans la matrice ci-contre.

On note que parmi les dix enjeux prioritaires identifiés par les parties prenantes, quatre sont des enjeux environnementaux, trois sont des enjeux sociaux et trois sont des enjeux économiques, ce qui témoigne d'un bon équilibre entre les trois piliers du développement durable.



Plan d'action triennal en matière de développement durable

Le plan d'action triennal en matière de développement durable de l'APM pour la période 2016 – 2018 se fonde sur 5 orientations, 6 objectifs, 21 cibles et 24 indicateurs de performance.

Les 5 orientations du plan d'action triennal en matière de développement durable établi par l'APM :

- 1. Améliorer la qualité de l'air et de l'eau.**
- 2. Bonifier l'offre de service de l'APM.**
- 3. Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM.**
- 4. Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire.**
- 5. Tisser des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires.**

Ces orientations s'alignent très bien avec les 10 plus grandes priorités identifiées par nos parties prenantes internes et externes, comme le montre le tableau suivant :

Orientations	Priorités issues de l'analyse de pertinence
Améliorer la qualité de l'air et de l'eau	Prévention des fuites et déversements
	Pollution de l'eau
	Gestion des déchets et matières dangereuses
Bonifier l'offre de service de l'APM	Qualité des services
	Performance économique
Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM	Connectivité maritime et intermodalité
	Conformité réglementaire
Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire	Santé et sécurité au travail
	Sécurité des transports
Tisser des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires	Probité, éthique et intégrité de l'organisation

Sommaire des réalisations en développement durable — année 2017

1. Améliorer la qualité de l'air et de l'eau

OBJECTIF

Être un port responsable en prévenant la pollution et en limitant les impacts environnementaux reliés aux émissions atmosphériques.

Principales réalisations en 2017

- Le Port de Montréal a installé une alimentation électrique à quai pour brancher les navires de croisière sur l'énergie hydroélectrique, qui prend alors le relais des génératrices au diesel. Un nouveau branchement a également été installé pour les navires-hivernants, ce qui porte à cinq le nombre d'installations sur le territoire portuaire pour cette utilisation.
- Finalisation des ententes avec les opérateurs de terminaux pour recueillir les données qui serviront à l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) en 2017 sur l'ensemble du territoire portuaire. Les résultats de cet inventaire seront affichés sur le site web de l'APM en 2018.
- En 2017, les émissions totales de GES associées aux activités propres à l'APM ont été de 3 198 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de la 3^e année consécutive marquée par une diminution malgré une augmentation des marchandises manutentionnées. Depuis cinq ans, on constate une diminution des émissions de GES par tonne de marchandises manutentionnées, ce qui a permis à l'APM d'obtenir le niveau 5 au programme volontaire de l'Alliance verte (7 % par rapport à 2016, près de 20 % en seulement cinq ans, 36 % depuis l'année témoin de 2007).
- L'APM prône l'utilisation de la vidéoconférence pour les réunions afin de réduire les émissions de GES relatives à la circulation des véhicules sur le territoire du port.
- L'APM a signé un contrat avec une entreprise de taxi qui utilise une flotte de véhicules 100 % électriques.
- L'APM complète une étude pour l'utilisation potentielle de véhicules électriques ou hybrides pour les déplacements des employés sur le territoire. Une autre étude porte sur l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides.
- Transport des employés : tenue de kiosques Vélo-Québec sur le territoire du Port.
- Construction d'un entrepôt qui permet de protéger les équipements de l'APM des tempêtes hivernales et qui réduit la consommation de carburant nécessaire au réchauffement des véhicules.
- Conduite d'une étude technico-économique sur la disposition des neiges usées. L'objectif : identifier d'autres modes de disposition des neiges usées pour minimiser les émissions de GES en réduisant le transport. Cette étude vise l'ensemble des clients de l'APM.
- Installation d'un 17^e séparateur hydrodynamique, celui-là au terminal Bickerdike, pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Ces séparateurs hydrodynamiques servent notamment à éliminer les matières en suspension et les huiles flottantes des eaux pluviales.
- Participation au comité « Réseau des réseaux » d'Environnement Canada, pour renforcer notre capacité de surveillance de temps violent et de changement climatique, et production d'un bulletin de vigilance météorologique.
- L'APM s'est classée dans le peloton de tête du programme de certification environnementale de l'[Alliance verte](#), un programme reconnu au sein de l'industrie maritime nord-américaine dont l'un des objectifs est de mettre en œuvre des actions concrètes et mesurables pour réduire l'empreinte environnementale, et ce, au-delà des exigences réglementaires.

2. Bonifier l'offre de service de l'APM

OBJECTIF

Être un port alerte et compétitif qui assure son rôle de moteur économique en innovant, bonifiant et diversifiant son offre de service.

Principales réalisations en 2017

- Réduction de 9 % du temps de traitement des camions qui viennent charger ou décharger la marchandise, sur le territoire du port par rapport à 2016.
- Travail de collaboration avec des représentants de l'Association du camionnage du Québec (ACQ) concernant la fluidité sur la route du Port de Montréal.
- Membre du comité de cargoM pour l'amélioration des accès au port et des sorties du port ainsi que de la fluidité sur la route du Port.
- Pour sa première année complète, le taux d'utilisation moyen du site PORTail destiné à améliorer la fluidité du camionnage au port a été de 600 personnes par mois, avec près de 4 000 sessions de visionnement d'une durée moyenne de 55 minutes par mois. Cette fréquentation témoigne de l'intérêt des usagers pour cet outil.
- Organisation de rencontres quotidiennes avec nos différents partenaires tels que CN, CP, STMG, Termont et l'Association des employeurs maritimes pour planifier le travail de la main-d'œuvre afin d'améliorer la productivité et de réduire les pertes de temps.
- Priorisation des manœuvres ferroviaires pendant la nuit aux terminaux Cast et Maisonneuve, afin d'améliorer la fluidité des camions au portail commun à l'entrée De Boucherville et à la sortie Curatteau.
- Suivi serré des terminaux pour améliorer la fluidité du trafic à leurs guérites respectives.
- Participation de l'APM à la modernisation des prises d'eau de l'usine de Sucre Lantic dans le cadre du projet Viau.
- Mise en place d'une plateforme donnant accès à des sites web « dédiés » et sécurisés, un élément stratégique de la relation commerciale avec les clients et partenaires de l'APM. Ces sites transactionnels permettent d'améliorer les communications lors des échanges d'informations concernant la facturation, l'évolution des marchés et la planification des opérations. Ces communications améliorées facilitent les prises de décision financières, logistiques et de développement d'affaires. Trois transporteurs maritimes de conteneurs ont reçu le service. Des développements sont en cours pour l'étendre à d'autres clients.
- Au service d'approvisionnement : mise en place d'une gestion intégrée des documents, accompagnée d'un plan de classification selon les meilleures pratiques de l'industrie.

3. Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM

OBJECTIF

Être un port innovant en adoptant de nouvelles technologies pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités et en favorisant la réutilisation bénéfique des matériaux dans nos infrastructures

Principales réalisations en 2017

- Utilisation d'un nouveau béton ultra-haute performance, renforcé de fibres, développé par l'école Polytechnique Montréal. Il est notamment plus résistant aux impacts et, surtout, il possède une résistance aux ions chlorure hors du commun, des qualités recherchées pour la réparation ou la construction de quais.
- Établissement d'un programme de remplacement des défenses de pneus par des défenses mécaniques.
- Réfection de deux bassins de toiture avec finition blanche pour réduire les îlots de chaleur, au complexe de la section 42.
- Aucune fuite enregistrée sur le réseau d'eau potable.
- Tamisage et nettoyage du ballast lors des travaux de décolmatage. Cela permet sa réutilisation comme ballast ou matériau de remblayage.
- Séance d'information pour les employés sur le tri et la disposition des matières résiduelles.
- Étude sur la gestion des matières résiduelles générées par l'APM dans l'ensemble de ses bâtiments et installations.
- Étude de caractérisation des déchets générés à l'édifice du siège social afin d'évaluer la performance de l'APM en ce qui a trait aux taux de valorisation.
- Élaboration d'un plan de gestion et de réduction des matières résiduelles générées par l'APM.
- Recyclage des dormants de bois pour les voies ferrées. Utilisation des services d'un nouveau fournisseur qui donne une deuxième et une troisième vie aux dormants de bois.
- Initiative transversale de numérisation des documents, incluant notamment l'approbation des factures, le paiement des fournisseurs, le dépôt des chèques ou la facturation des clients. De même, l'APM exige de recevoir les soumissions pour les contrats de construction (biens, services, travaux) en format électronique.
- Arrangement contractuel pour recycler de façon optimale les vieux photocopieurs remplacés.

Matières résiduelles recyclées pour l'année 2017 :

- Batteries alcalines : 825 kg
- Batteries au plomb : 350 kg
- Aérosols : 250 kg
- Huiles usées : 11 000 litres
- Filtres à l'huile, absorbants souillés, guenilles souillées, filtres à air usés : 2 680 kg
- Eau huileuse : 7 161 litres
- Métal : 4 560 kg
- Pneus de moins de 55 pouces de diamètre : 90 unités
- Tubes fluorescents : 600 m/li.
- Résidus de puisard (boue) : 2 180 kg
- Glycol : 800 litres

- Réutilisation du béton concassé comme remblai.
- Révision des méthodes de déneigement en fonction des besoins opérationnels et du changement climatique.
- Amélioration de la planification et de la communication du plan de déneigement et des travaux des infrastructures, conjointement avec le groupe de la Gestion des infrastructures (GDI).
- Obtention de la certification environnementale « [Clé Verte](#) », un programme volontaire qui offre aux ateliers de services automobiles une reconnaissance et la valorisation des mesures environnementales implantées.

4. Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire

OBJECTIF

Être un port responsable en accordant une grande importance à la santé et à la sécurité des employés. Maintenir un milieu de travail harmonieux en favorisant le développement ainsi que l'implication et l'engagement des employés.

Principales réalisations en 2017

- Ajout d'une quatrième valeur à notre organisation, soit la « Collaboration », qui favorise le travail d'équipe, les échanges et la communication.
- Publication de nouvelles sur Intranet soulignant les réalisations et l'engagement des employés, le bien-être et la santé-sécurité au travail (103 articles en 2017).
- 3^e édition du sondage sur l'engagement auprès des employés de l'APM. Participation : 63 %. Le niveau d'engagement des employés connaît une augmentation : 90 % des employés se sentent engagés (de partiellement à pleinement engagés). En 2015, ce nombre était de 85 % et en 2016, de 81 %.
- Soutien à l'équipe de l'APM du Défi Kayak organisé par Jeunes musiciens du monde et commandité par l'APM.
- Dans le cadre du plan d'action découlant du sondage sur l'engagement :
 - Tournée de la PDG sur une base annuelle – trois rencontres.
 - Tournée des vice-présidents sur une base annuelle, dans le but de favoriser la communication du plan stratégique et des résultats du sondage sur l'engagement – huit rencontres.
 - Cafés-causeries sur une base trimestrielle avec un membre de la haute direction : sept rencontres auxquelles ont participé 72 employés et 4 membres de la haute direction.
 - Conférence destinée à tous les employés ayant comme thématique la Collaboration, la nouvelle valeur de l'organisation introduite en janvier 2017. Participation : 70 employés.
 - Dîner estival pour tous les employés : en 2017, un pique-nique a été organisé pour inaugurer le nouveau terminal de croisières. Participation : 188 employés.
- Renouvellement de trois conventions collectives : l'APM a conclu trois ententes de principe avant l'échéance des conventions collectives, prévoyant le renouvellement de ces conventions pour une période de 10 ans. Ces ententes sont le gage d'une paix industrielle assurée à l'APM jusqu'en 2027.
- Introduction du nouveau programme de reconnaissance des années de service pour les employés ayant complété 5 ans et 10 ans de service continu.
- Rencontres « Lunch & Learn » : sept rencontres. Participation : 191 employés.
- Poursuite de l'initiative du programme de reconnaissance « Bravo! » qui reconnaît les employés qui ont démontré, par leurs actions, les valeurs de l'APM, selon un processus de nomination par les pairs.
- 14 accidents du travail comparativement à 11 accidents du travail en 2016.
- Nombre de jours ouvrables perdus : 651**, soit une augmentation significative comparativement à l'année 2016 qui présentait un bilan de 168 jours perdus. (** L'augmentation du nombre de jours perdus en 2017 est attribuable à deux accidents du travail majeurs.)
- Poursuite de l'initiative en santé et sécurité, notamment la reconstitution des faits qui est maintenant exigée pour chaque incident qui implique les équipes des opérations.
- Poursuite de l'initiative « Info en mouvement ». Il s'agit d'une trousse de communication servant à assurer la transmission aux employés du résultat des discussions qui ont lieu lors des rencontres interdirections.
- 1,62 % de la masse salariale investie en formation en 2017.
- Soutien à l'équipe de l'APM du Vélotour SP, organisme qui recueille des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques.

5. Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires

OBJECTIF

Être un port respectueux et à l'écoute, en informant adéquatement la population et les communautés voisines de ses activités ou de ses projets et en mettant en place des actions concrètes pour minimiser l'impact de ses opérations.

Principales réalisations en 2017

- Soutien d'organismes, à Montréal et à Contrecoeur, avec la politique d'investissement communautaire, dont : Samajam, l'Antre-Jeunes de Mercier-Est, Jeunes musiciens du monde (Défi Kayak Desgagnés), Village au Pied-du-Courant, Vélo-pousse-Maisonnette et Eco-Maris, tournoi Pêche en herbe de Contrecoeur, 12^e édition des Diableries de Contrecoeur, Colonies des Grèves et Sainte-Jeanne d'Arc à Contrecoeur et la Maison des jeunes de Contrecoeur (66 demandes acceptées).
- Étude d'impact pour le terminal Contrecoeur : portes ouvertes (2), journée d'ateliers de discussion (1) et rencontres avec les parties prenantes voisines (8).
- Communications à la population en amont des travaux de réfection du passage à niveau Viau (par l'intermédiaire des médias sociaux et des instances politiques locales).
- Mise en place de mesures de contrôle du bruit lors de la réalisation du passage à niveau de Viau et de divers travaux de construction de soir et de nuit. Aucune plainte des citoyens n'a été reçue pendant les travaux.
- Augmentation du nombre de plaintes de bruit dans le secteur Hochelaga-Maisonnette. Ces plaintes visent principalement les alarmes de recul des équipements mobiles de manutention des conteneurs. Des études de bruit sont en cours de la part des opérateurs de terminaux. De plus, des essais avec des alarmes de recul à large bande de fréquences seront réalisés en 2018.
- Modulation de l'horaire des travaux de réhabilitation de la jetée Alexandra pour faciliter une cohabitation harmonieuse avec le voisinage.
- Présentations à l'externe, visites et présentations à la salle Dominic J. Taddeo (plus de 7 000 personnes), tenue de rencontres avec les élus et les dignitaires (60), présence à des événements ou rencontres avec le milieu associatif (37), événements de presse (8).
- Participation à une démarche de revitalisation urbaine dans le secteur Guybourg-Longue-Pointe.
- Signataire de l'engagement « L'économie sociale, j'achète » et allocation de trois contrats à des entreprises d'économie sociale.
- Participation à une vision de développement du Sud-Est Ville-Marie, notamment l'accès aux berges.
- Partenaire principal de la 2^e édition « Journée carrières en transport et logistique » organisée par CargoM.
- Partenaire de la journée « Bienvenue à bord » déployée par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre maritime.
- Organisation de la collecte de matériel scolaire pour le Carrefour d'Alimentation et de Partage Saint-Barnabé.
- Organisation d'une collecte de denrées non périssables et de vêtements d'hiver pour la Maison des marins.
- Organisation d'une demi-journée de bénévolat avec des employés de l'APM pour distribuer des paniers de Noël au Centre des femmes de Montréal.
- Diffusion du Carnet de bord (2), de l'infolettre PortInfo Express (12), de communiqués de presse (16) : plus de 6 000 abonnés.
- Diffusion d'informations sur les médias sociaux (28 500 abonnés pour l'ensemble de nos plateformes).
- Communication avec la communauté riveraine, le public et les parties prenantes par diffusion de lettres aux voisins (2).
- Tenue de deux rencontres du Comité de bon voisinage.
- Plantation d'arbres avec l'organisme Soverdi (350 arbres).
- Membre du Comité sur l'acceptabilité sociale et la gestion des troubles de voisinage du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ).
- Membre du Collectif responsabilité sociale d'entreprise (RSE) du CPEQ.

Autres enjeux de développement durable non couverts par le plan

Probité, éthique et intégrité dans l'organisation

- L'APM dispose d'une politique d'approvisionnement dont les principes directeurs reposent sur :
 - l'acquisition de biens et services nécessaires à la conduite des activités de l'APM dans les meilleures conditions possible, selon une gestion efficace et efficiente des ressources, dans le respect du besoin des requérants et de l'APM;
 - un traitement intègre et équitable des concurrents;
 - la transparence des processus contractuels;
 - le respect des orientations de l'APM en matière de développement durable et d'environnement.
- Chaque année, un rapport est présenté à la présidente-directrice générale, au comité d'audit et au conseil d'administration, sur l'application des divers mécanismes prévus à la politique d'approvisionnement, entre autres sur les contrats attribués :
 - selon les règles générales;
 - selon le processus d'exception par sollicitation directe;
 - selon le processus de dérogation.
- L'APM fait l'objet d'un examen spécial quinquennal réalisé par un auditeur externe qui analyse et fait des recommandations, notamment, sur la saine gestion, l'optimisation des ressources de même que sur la performance environnementale et le développement durable.
- L'APM a révisé en 2017 son processus de délégation d'autorité et mis à jour son code d'éthique et sa déclaration relativement aux conflits d'intérêts.
- Le conseil d'administration de l'APM a revu la constitution de ses comités, qui se présentent maintenant ainsi :
 - comité d'audit;
 - comité de gouvernance et ressources humaines;
 - comité développement durable et sûreté.

CONCLUSION

2017, une année marquée par une belle avancée vers l'atteinte des cibles du plan triennal

On dénombre plus de 75 actions/réalisations en développement durable en 2017. Les piliers d'ordre environnemental, social et économique du développement durable sont tous bien représentés.

Nous sommes particulièrement fiers de l'installation de cinq alimentations électriques à quai pour brancher les navires de croisière et les navires-hivernants sur l'énergie hydroélectrique. Cette alimentation prend alors le relais des génératrices au diesel. Il s'agit là d'une première initiative du genre au Québec. Elle démontre la volonté du gouvernement du Québec de contribuer à l'essor économique du Québec, en accord avec les principes de mobilité durable.

Par ailleurs, l'application PORTail et l'installation de panneaux à messages variables donnent des résultats concrets qui se traduisent par une diminution des émissions de GES. L'aménagement des accès aux rues De Boucherville et Currateau ainsi que l'optimisation des manœuvres ferroviaires sont d'autres initiatives qui ont permis de réduire de plus de 50 % les événements de congestion au portail de camions. Nous travaillons sans relâche pour améliorer la fluidité du trafic sur le territoire du Port de Montréal.

La plantation de 350 arbres en 2017, l'utilisation d'un nouveau béton plus durable dans la réparation des quais, la réfection de deux bassins de toiture avec finition blanche pour contribuer à la réduction des îlots de chaleur sont autant de projets qui démontrent bien la volonté de l'APM de réduire son empreinte environnementale.

L'APM est signataire de l'engagement « L'économie sociale, j'achète », une initiative pour stimuler l'approvisionnement des institutions publiques et des grandes entreprises auprès des entreprises d'économie sociale montréalaises.

Déjà en 2017, trois contrats avec des entreprises d'économie sociale ont été mis en place.

La direction de la gestion des infrastructures de l'APM a reçu la certification environnementale « clé verte », un programme volontaire qui offre aux ateliers de services automobiles une reconnaissance et la valorisation des mesures environnementales implantées.

En 2017, la plupart des cibles annuelles du plan d'action ont été atteintes, alors que les cibles triennales sont alignées pour être atteintes à la fin du plan, en 2018. L'objectif de mieux quantifier certaines cibles a été remis au prochain plan triennal qui débutera en 2019.

La mise en place d'actions visant des relations harmonieuses avec la communauté a été au cœur des priorités de l'APM. Cette tendance se poursuivra en 2018, plus particulièrement pour les enjeux de bruit. Les opérateurs de terminaux à conteneurs dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve ainsi que l'APM travaillent à déployer des solutions pour réduire les impacts sonores. Des alarmes de recul à large bande de fréquences (bruit blanc) seront mises à l'essai en 2018 sur des équipements mobiles de manutention de conteneurs. Si les essais s'avèrent concluants tant du point de vue de la réduction du bruit que de celui de la sécurité des travailleurs, un déploiement à plus grande échelle sera amorcé.

Principales réalisations des partenaires portuaires en 2017

L'APM est heureuse de pouvoir compter sur de nombreux partenaires portuaires qui, eux aussi, démontrent par leurs actions un réel souci d'agir dans un esprit de développement durable. Leurs réalisations de 2017 contribuent grandement au bilan positif que nous présentons dans le présent rapport.

Association des employeurs maritimes (AEM)

Par le biais de son Centre de formation portuaire de Montréal, l'AEM a consacré à ses employés débardeurs 1 400 heures de formation sur simulateur de machinerie lourde, plus 1 375 heures sur chariot élévateur électrique. Une opération plus efficace de ces équipements permet notamment de diminuer largement les émissions de GES occasionnées par la consommation de carburant.

Canada Maltage

Depuis 2017, cette usine de maltage a stoppé l'envoi, vers des sites d'enfouissement, de ses résidus de production : des brins de paille et des petits grains flottants. Ces résidus sont maintenant réutilisés dans les champs comme engrais naturels. Ainsi, ce sont près de 1 800 m³ de résidus qui trouvent un usage noble. Un bel exemple d'économie circulaire.

CanEst Transit

Ce terminal de nettoyage et de mise en conteneur de produits agricoles situé directement sur le territoire du Port de Montréal a amorcé, en 2017, un projet d'aménagement d'un nouveau système de dépoussiérage. Ce système sert à éliminer les émissions de poussières lors des opérations courantes. Le projet sera complété au cours de 2018. Les poussières de céréales récupérées sont réutilisées pour nourrir du bétail.

Empire Stevedoring

L'opérateur de terminal a procédé à l'achat de deux chariots élévateurs à palonniers équipés de moteurs Tier 4, qui sont plus performants en ce qui a trait à la réduction de GES.

Énergie Valero

La pétrolière a travaillé en partenariat avec le transporteur maritime Desgagnés pour instaurer un programme de compostage sur deux de ses navires, l'*Espada* et le *Laurentia*, ainsi que dans son bâtiment d'opération situé sur les quais. De plus, Énergie Valero a installé des remises à barils anti-déversements sur les quais, qui servent à récupérer les matières dangereuses.

Groupe Océan

Cette entreprise de services intégrés en interventions maritimes a ajouté un additif à ses huiles lubrifiantes des moteurs de propulsion et de génération d'électricité, ce qui a pour effet de doubler l'intervalle entre les changements d'huile. L'empreinte environnementale s'en trouve diminuée d'autant. Par ailleurs, une gestion dynamique permet au Groupe Océan de mieux positionner sa flotte, ce qui se traduit par une efficacité accrue et une diminution de la consommation de carburant.

Principales réalisations des partenaires portuaires en 2017

Logistec

Ce fournisseur de services maritimes et environnementaux a installé trois unités anti-déversements et une unité de réapprovisionnement sur ses différents terminaux. Ces équipements permettent d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'accident et de déversement. De plus, Logistec a installé trois bornes de recharge pour les véhicules électriques, qui s'ajoutent aux trois bornes déjà installées en 2016.

Groupe pétrolier Norcan

L'entreprise a ajouté un câble de fibre optique pour améliorer la fiabilité de la communication et l'échange de données entre le quai de chargement à la section 74 et son terminal. De plus, Norcan a fait une inspection exhaustive de ses pipelines à l'aide d'une sonde intelligente, ce qui a permis de démontrer l'intégrité de ses conduites et de mieux planifier l'ordre des travaux d'entretien à venir.

Suncor Énergie

L'entreprise a procédé, aux sections 109-110, à l'amélioration de son système de protection d'urgence en cas de panne de courant. Cela touche les pompes d'alimentation en eau de refroidissement et en eau d'incendie. Également, Suncor a fait la mise à niveau de son système de protection des conduites contre la surpression, ce qui réduit les risques de fuites de produit pétrolier. Au Terminal Montréal-Est, Suncor a branché ses installations de chargement de carburant diesel au réseau électrique d'Hydro-Québec, en remplacement d'une génératrice, ce qui lui a permis de réduire les émissions de GES. De plus, la cour a été complètement asphaltée, pour limiter la poussière et la boue transportées hors site.

Société Terminaux Montréal Gateway (STMG)

L'opérateur de terminaux a réinventé sa gestion des eaux de lavage des équipements lourds, ce qui a eu pour effet de réduire grandement la quantité d'eau acheminée vers le réseau d'égout municipal. Par ailleurs, au terminal « Racine », STMG a fait l'acquisition d'un nouveau dôme à sel et réaménagé l'espace d'entreposage. Ce projet élimine le risque de perte de sel par ruissellement lié à l'entreposage.

Termont

L'opérateur de terminal a mis en œuvre un programme d'essai d'alarmes de recul à large bande de fréquence (bruit blanc), sur ses équipements mobiles. Cela, combiné à une étude sur la propagation sonore, a pour objectif de minimiser les nuisances sonores issues des opérations au terminal Viau.

Urgence marine

L'entreprise a instauré un système personnalisé de suivi des quantités de rebuts générés, et ce, par catégorie de matières résiduelles. Le but : poursuivre les objectifs pour les accréditations environnementales diverses requises et encourager la saine gestion des rebuts pour chaque armateur. De plus, Urgence marine a mis en place un service de collecte de la matière organique pour les bateaux canadiens.

Viterra

L'entreprise poursuit son programme d'investissements à son terminal céréalier pour améliorer ses équipements de gestion des poussières. Investissement total prévu : 24 M\$. Par ailleurs, le transport des matières résiduelles récupérées aux installations de Viterra s'effectue maintenant avec des camions qui roulent au gaz naturel.

**ADMINISTRATION
PORTUAIRE DE MONTRÉAL**

2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal (Québec) H3C 3R5
Canada

Tél. : 514 283-7011 Téléc. : 514 283-0829

port-montreal.com